

Titre d'emploi: Opérateur équipements légers (saisonnier)



OFFRE D'EMPLOI

Demande N°: 11581

Titre: Opérateur équipements légers (saisonnier) - YUL

Supérieur: Superviseur, Entretien des terrains

Lieu de travail: Montréal- Trudeau

Statut: Saisonnier sur une banque d'heures de 720 heures garanties

Groupe d'employés: assujéti à la convention du syndicat des employés des Aéroports de Montréal (C.S.D.)

Échelle salariale: 37,29 \$ / h (inclus une prime de 22,6 % pour compenser l'absence d'avantages sociaux)

Date d'affichage du 7 août 2025

Motif de l'affichage: Remplacement suite à un départ

VOUS AIMERIEZ TRAVAILLER À L'AÉROPORT ?

Vous cherchez une opportunité stimulante pour l'hiver? Rejoignez notre équipe dynamique en tant que Opérateur ou Opératrice d'équipements lourds Saisonnier. Plus qu'un simple emploi de déneigement, ce poste vous permettra de participer activement à la sécurité et à l'efficacité de nos opérations aéroportuaires.

Voici une vidéo de nos opérations de déneigement : Déneigement - Montréal-Trudeau - 2017 - YouTube

VOICI LES AVANTAGES QUI SONT OFFERTS À NOS EMPLOYÉS :

- Revenez chaque année
- 720 heures garanties – 40 heures rémunérées par semaine pendant 18 semaines – les heures peuvent varier d'une semaine à l'autre
- Salaire : 37,29 \$ / h (inclus une prime de 22,6 % pour compenser l'absence d'avantages sociaux)
- Prime : 2,10 \$ / h (nuit et fin de semaine)
- Maximum 12 h / jour – Rotation mensuelle obligatoire jour/nuit
- Télémédecine et programme d'aide aux employés dès jour 1
- Uniformes et bottes de sécurité fournis après la probation
- Équipements de protection fournis dès jour 1
- Cafétéria aménagée
- Stationnement gratuit

Les périodes de la saison :

Cohorte 1 : 10 novembre 2025 au 14 mars 2026

Cohorte 2 : 8 décembre 2025 au 11 avril 2026

CE QUE VOUS FEREZ :

- Opérez divers équipements, outils et véhicules nécessaires à l'entretien hivernal des terrains de l'Aéroport international Montréal-Trudeau.
- Participez aux opérations d'enlèvement et de déblaiement de la neige et contrôle de la glace.
- Assistez à la préparation de divers travaux de réparation et d'entretien des surfaces tels le béton, l'asphalte et routes de gravier.
- Effectuez des travaux nécessaires à l'installation, la réparation et l'entretien des enseignes et des clôtures de l'aéroport.
- Exécutez diverses tâches manuelles.
- Effectuez toute autre tâche connexe à la fonction.

EXIGENCES

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent.

- Posséder un minimum d'une (1) à trois (3) années d'expérience pertinente à l'emploi.
- Maîtriser le français parlé et écrit.
- Posséder un permis de conduire Classe 3 valide.
- Posséder un certificat d'état civil et, si disponible, un passeport valide.
- Passer avec succès la cote d'enquête pour l'obtention du laissez-passer pour zones réglementées.
- Réussir avec succès les tests pour l'obtention d'un permis de circulation aéroportuaire AVOP type D et un certificat restreint de radiotéléphonie dans les soixante (60) jours de l'obtention du poste.
- Être en mesure d'opérer efficacement des véhicules tels que camion, épandeur, tracteur de ferme, etc.
- Connaissance des normes en matière de santé, sécurité et d'environnement en vigueur à l'aéroport.
- Contribuer à la réalisation des objectifs du groupe en faisant preuve de collaboration et respect.
- Avoir une facilité à communiquer, diffuser et expliquer les informations et détails concernant le travail.
- Être disponible à travailler sur des quarts de travail.

FOIRE AUX QUESTIONS :

- Quels sont les perspectives d'emploi chez ADM ? : Ce poste est saisonnier, vous gardez donc votre lien d'emploi avec ADM durant la saison estivale et vous êtes rappelés à chaque année. Les postes permanents à l'entretien des terrains sont comblés prioritairement à l'interne.
- Qu'est-ce qu'une habilitation de sécurité en matière de transport émise par Transport Canada (CIZR) : La CIZR est nécessaire et obligatoire pour tout employé ayant à travailler dans les zones sécurisées tel que pour ce poste. À l'embauche le nouvel employé devra faire sa demande, il pourra être accompagné dans cette démarche selon son besoin. Pour en savoir plus sur le programme de sécurité en matière de transport, nous vous invitons à consulter le site de Transport Canada : <https://tc.canada.ca/fr/programmes/programmes-financement/programme-habilitation-securite-matiere-transport>
- À quoi dois-je m'attendre sur la formation fournie par ADM : Étant un environnement réglementé, le nouvel employé doit faire toutes formations nécessaires pour travailler sécuritairement et en respect de la réglementation. Il doit s'attendre à une formation de plusieurs semaines comprenant plusieurs sujets tels que : La sensibilisation à la sécurité côté piste, La formation sur la conduite du côté piste pour l'obtention de l'AVOP, La formation pour l'obtention du certificat restreint d'opérateur radio, Une formation théorique et pratique sur l'utilisation des équipements liés aux fonctions, etc. Le nouvel employé ne sera pas livré à lui-même au travers de cette intégration. En effet, il sera accompagné d'un formateur passionné et humain et d'employé.e.s d'expérience qui s'engagent dans la réussite du parcours de formation. Cette formation aura lieu durant la banque d'heures prévue pour la saison.
 - Pour plus d'informations sur Guide d'étude du certificat restreint d'opérateur radio (compétence aéronautique) : <https://www.admtl.com/sites/default/files/2019/17-Guide-etude-du-certificat-restreint-op%C3%A9ration-radio-Version-Francaise.pdf>
 - Pour d'informations sur la conduite du côté piste AVOP : https://www.admtl.com/sites/default/files/2024/DCZR_2023_R4.pdf
- À quoi dois-je m'attendre dans le processus de recrutement : Les étapes de préqualification débuteront à la mi-août et durent jusqu'en décembre dépendant de la réception des candidatures. Si votre candidature est sélectionnée, vous recevrez un appel téléphonique afin de valider les exigences de base. Par la suite, si vous êtes préqualifié.e.s vous pouvez vous attendre à une entrevue en présentiel sur site et tests pratiques (vérification de sécurité et habiletés sur certains équipements. Nous finalisons par les vérifications préemploi (antécédents judiciaires, vérification de la scolarité, références, etc.).
- Quels sont les documents que je dois avoir sous la main avant l'entrevue ? : La transmission des documents se fait majoritairement par dépôt électronique sécurisé (possibilité par courriel au besoin). Vous devrez transmettre une série de documents incluant entre autre votre permis de conduire valide et votre dossier de conduite récent (max 15 jours). Le dossier de conduite est facilement accessible sur <https://saaq.gouv.qc.ca/permis-conduire/obtenir-dossier-conduite>.

Ce concours est ouvert simultanément à l'interne et à l'externe; cependant, les candidatures provenant de l'interne seront traitées en priorité.

Nous vous remercions de l'intérêt porté envers ADM. Seules les candidatures sélectionnées seront contactées.